



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Monsieur Eric WOERTH
Ministre du budget, des comptes publics
et de la fonction publique,
139 rue de Bercy
75012 - PARIS

PARIS, le 11 mars 2010

Objet : Nouvel espace statutaire B

Monsieur le Ministre,

Le décret dit « coquille » n° 2009-1388 du 11 novembre 2009, fixant les dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique définit, notamment, les règles générales d'un « Nouvel Espace Statutaire » (NES) pour tous les agents de la catégorie B.

Force Ouvrière fait partie des organisations qui ont refusé de signer le volet catégoriel de la négociation salariale en février 2008 et s'est donc retrouvée exclue des négociations.

Ceci est d'autant plus regrettable que nous aurions pu évoquer des situations particulières.

C'est pourquoi, la FGF-FO souhaite attirer votre attention sur deux d'entre elles.


La limite pour l'application du dispositif du NES à tous les ministères a été fixée au 31 décembre 2011. Vous avez su prendre en compte une de nos revendications en maintenant un examen professionnel en 2010 pour l'accès direct du 1^{er} au 3^{ème} niveau de grade. Il semble nécessaire que ces dispositions s'appliquent à tous les Ministères jusque fin 2011 ou, a minima, jusqu'à la date de mise en place définitive du NES B dans chaque ministère.

Par ailleurs, concernant les agents qui sont actuellement sur une grille B CII, la FGF-FO continue d'affirmer que la réforme de la grille indiciaire de la catégorie B est une véritable régression.

En conséquence, la FGF-FO demande la réouverture de négociations qui prendront en compte la situation actuelle de ces personnels afin de leur proposer un reclassement adapté, voire d'étudier les conditions de passage en catégorie A.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.


Anne BALTAZAR
Secrétaire Générale.